



Agreste Conjoncture

Commerce extérieur agroalimentaire



septembre 2015 – n° 09/12

Infos rapides

En juillet 2015, l'excédent agroalimentaire continue de progresser

En juillet 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 894 millions d'euros, en augmentation de 63 millions d'euros par rapport à juillet 2014. Alors que l'excédent diminuait, sur un an, depuis mai 2013, il progresse pour le cinquième mois consécutif, porté par la hausse des exportations vers les pays tiers.

Sur un an, l'excédent des produits agricoles bruts reste stable en juillet, à 241 millions d'euros. La hausse des exportations de céréales et d'animaux vivants compense en effet celle des importations d'oléagineux et de fruits.

L'excédent en produits transformés augmente de 65 millions d'euros, à 654 millions d'euros. Les ventes de vins, en particulier de champagne, continuent de progresser sur un an.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur page 2
En glissement annuel, l'excédent continue d'augmenter sur les pays tiers

Produits agricoles bruts page 3
La hausse des exportations de céréales sur pays-tiers se poursuit

Produits agricoles transformés page 4
En glissement annuel, des exportations en hausse pour les boissons mais en recul pour les produits laitiers.

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : en glissement annuel, l'excédent continue d'augmenter sur les pays tiers

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 894 millions d'euros en juillet 2015, soit + 63 millions d'euros par rapport à juillet 2014. L'excédent progresse fortement sur les pays tiers mais régresse sur l'UE.

Sur les pays tiers, l'excédent (679 millions d'euros) augmente de 205 millions d'euros par rapport à juillet 2014. Les exportations progressent de 242 millions d'euros (+ 14 %), tandis que les importations n'augmentent que de 36 millions d'euros (+ 3 %). Les exportations de vins et d'alcools s'accroissent respectivement de 57 et 19 millions d'euros, grâce, notamment, aux ventes à destination des Etats-Unis et de la Chine. Les exportations de blé tendre et d'orge augmentent respectivement de 49 et 53 millions d'euros par rapport à juillet 2014, grâce à la poursuite

des ventes de blé tendre à l'Algérie et aux livraisons d'orge records vers la Chine.

Sur l'Union européenne, l'excédent (215 millions d'euros) recule de 142 millions d'euros par rapport à juillet 2014. Les exportations baissent de 66 millions d'euros pour les produits transformés (- 3 %), et de 27 millions d'euros pour les produits bruts (- 3 %). Cette baisse touche principalement les produits laitiers (- 37 millions euros), le blé tendre (- 28 millions euros), le champagne (- 26 millions euros) et les viandes (- 20 millions euros).

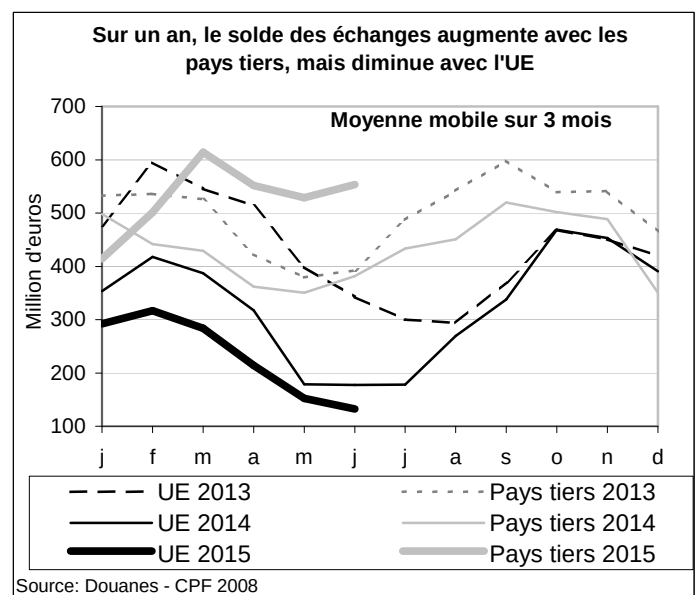
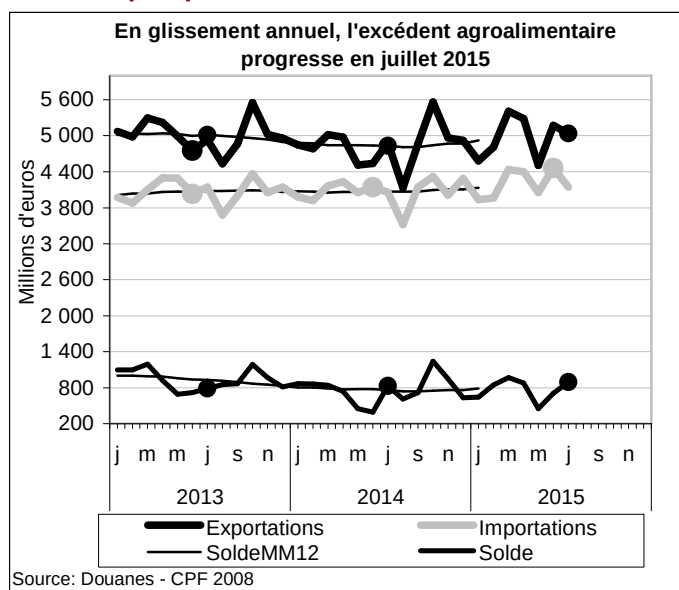
Sur les sept premiers mois de l'année 2015, l'excédent atteint 5 391 millions d'euros, en hausse de 394 millions d'euros. Depuis mars 2015, la progression de l'excédent est continue.

Les indicateurs

Produits CPF2	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
UE												
Produits bruts	447	516	814	787	367	271	3 702	4 051	6 052	6 315	2 350	2 264
Produits transformés	2 389	2 369	2 378	2 313	-10	-57	15 986	16 141	15 782	15 498	-204	-643
AGROALIMENTAIRE	2 835	2 885	3 192	3 100	357	215	19 689	20 191	21 835	21 813	2 146	1 621
Pays tiers												
Produits bruts	397	443	273	412	-124	-31	3 478	3 705	2 836	3 334	-642	-371
Produits transformés	823	813	1 421	1 523	599	710	5 381	5 489	8 874	9 630	3 493	4 141
AGROALIMENTAIRE	1 220	1 256	1 694	1 936	474	679	8 859	9 195	11 711	12 965	2 851	3 770
Monde												
Produits bruts	844	959	1 086	1 199	243	241	7 180	7 756	8 889	9 649	1 708	1 893
Produits transformés	3 211	3 183	3 799	3 836	588	654	21 368	21 630	24 657	25 128	3 289	3 498
AGROALIMENTAIRE	4 055	4 141	4 886	5 036	831	894	28 548	29 386	33 546	34 777	4 997	5 391

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : la hausse des exportations de céréales vers les pays tiers se poursuit

En juillet 2015, l'excédent des échanges des **produits agricoles bruts** est stable par rapport à juillet 2014 (241 millions d'euros). La hausse de l'excédent sur pays-tiers (+ 94 millions d'euros) est en effet compensée par une baisse équivalente sur l'UE (- 92 millions d'euros).

Les **exportations** (1 199 millions d'euros) augmentent de 113 millions d'euros (+ 10 %) par rapport à juillet 2014. Les exportations de céréales augmentent sur un an de 70 millions d'euros (+ 15 %). Malgré la baisse du prix (- 2%), la valeur des exportations de blé tendre progresse très fortement (+ 78 millions d'euros), grâce aux ventes de blé tendre à l'Algérie qui se maintiennent à un niveau très élevé (plus de 400 000 t par

mois) depuis mai 2015. Les ventes d'orge augmentent de 14 millions d'euros, grâce au volume record (700 000 t) acheté par la Chine. En revanche, les exportations de maïs reculent de 25 millions d'euros, en raison de la baisse des prix (- 10%) et des volumes vendus aux Pays-Bas (- 38% sur un an). La hausse des exportations d'animaux continue d'être tirée par les ventes de bovins vivants vers la Turquie.

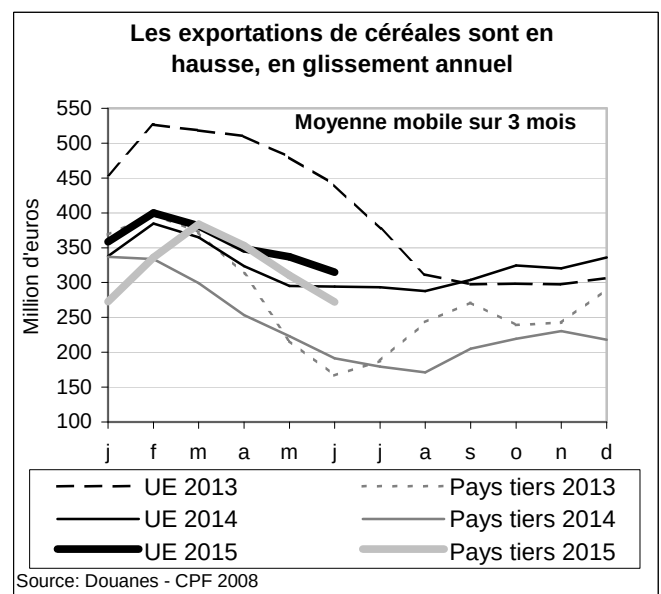
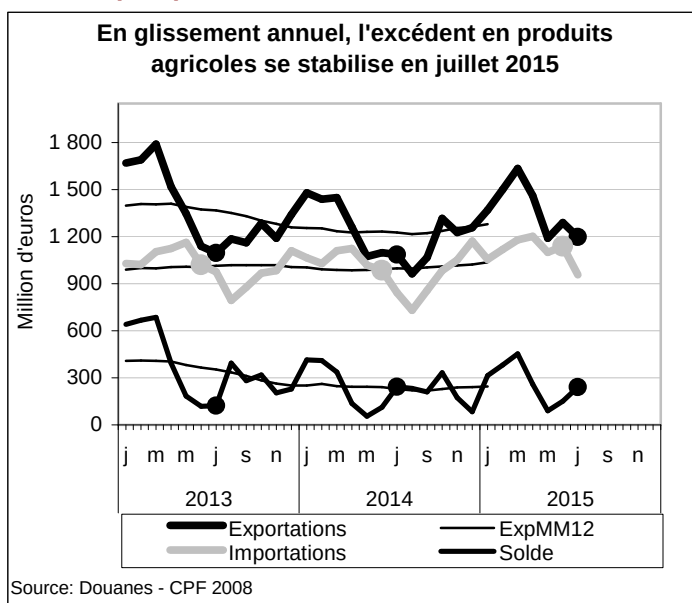
Les **importations** (959 millions d'euros) augmentent de 115 millions d'euros (+ 14 %) par rapport à juillet 2014. La hausse porte principalement sur les oléagineux (+ 55 millions d'euros) et les fruits (+ 42 millions d'euros).

Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
PRODUITS BRUTS	844	959	1 086	1 199	243	241	7 180	7 756	8 889	9 649	1 708	1 893
Agriculture et élevage	706	827	1 010	1 123	303	296	6 260	6 830	8 356	9 082	2 097	2 252
Céréales, légum., oléagi.	110	165	588	665	478	500	1 082	970	4 837	5 429	3 755	4 459
Céréales n. c. riz	33	34	465	535	432	502	297	270	4 176	4 684	3 879	4 414
Oléoprotéagineux	76	131	122	129	46	-2	781	698	658	741	-123	43
Légumes, fleurs, plantes	185	199	117	132	-68	-68	1 839	1 997	1 318	1 362	-521	-635
Légumes	150	162	94	108	-56	-55	1 466	1 650	1 154	1 170	-312	-480
Prod. cult. permanentes	363	418	142	141	-221	-277	3 050	3 545	1 039	1 031	-2 011	-2 515
Fruits	220	262	118	116	-102	-146	1 893	2 228	828	819	-1 065	-1 408
Café, cacao, thé	77	79	2	2	-75	-77	471	610	19	22	-452	-589
Animaux vifs, œufs, miel	49	45	163	186	114	140	289	318	1 163	1 260	874	942
Bovins	3	3	94	112	90	109	35	29	700	771	664	742
Produits sylvicoles	26	21	35	35	9	13	145	148	252	264	108	116
Pêche et aquaculture	112	110	42	41	-70	-69	776	778	280	303	-496	-475

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : sur un an, des exportations en hausse pour les boissons mais en recul pour les produits laitiers

En juillet 2015, l'excédent des échanges en produits transformés atteint 654 millions d'euros, en hausse de 64 millions d'euros par rapport à juillet 2014.

Les **exportations** augmentent de 37 millions d'euros par rapport à juillet 2014 (+ 1 %). Les ventes de boissons continuent de progresser sur un an (+ 88 millions d'euros), grâce principalement aux exportations de champagne vers les USA (+ 25 millions euros). Dans un contexte de repli de la demande mondiale, les ventes de produits laitiers reculent de 49 millions d'euros.

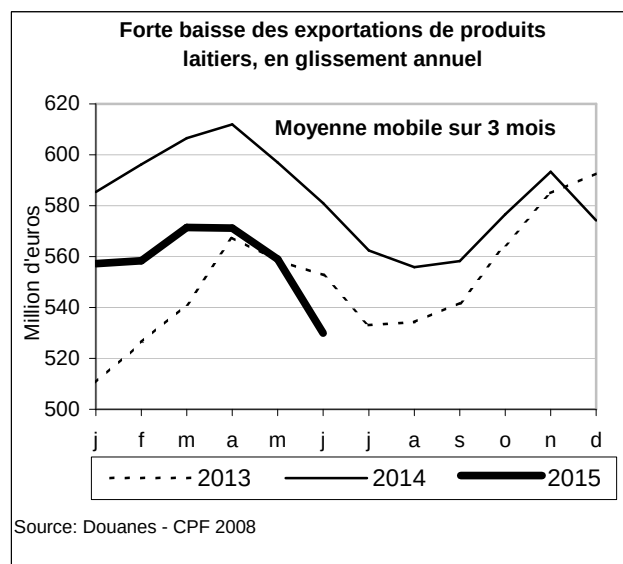
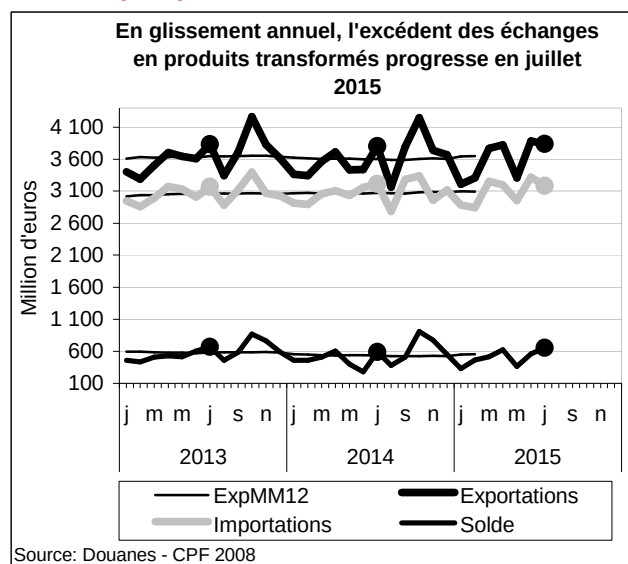
Les **importations** reculent de 28 millions d'euros (- 1%) par rapport à juillet 2014. Les achats de produits laitiers baissent à nouveau, (- 36 millions d'euros) sous l'effet de la baisse des prix. Les importations de produits animaux diminuent de 31 millions d'euros. Seules les importations d'huiles et tourteaux progressent en valeur (+ 30 millions d'euros)

Les indicateurs

Produits CPF4	Juillet						Cumuls 7 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
IAA, TABACS	3 211	3 183	3 799	3 836	588	654	21 368	21 630	24 657	25 128	3 289	3 498
Viandes, prod. de l'abattage	484	453	368	349	-116	-104	3 363	3 235	2 571	2 530	-792	-705
Viande bovine	107	106	75	71	-32	-35	789	761	518	518	-271	-244
Viande porcine	81	71	69	61	-12	-10	548	493	501	428	-47	-65
Volaille	79	76	76	74	-3	-2	569	571	498	541	-71	-30
Prod. préparés de la pêche	320	316	59	63	-260	-253	2 026	2 071	429	466	-1 597	-1 605
Prod. à base de fruits & lég.	379	371	166	162	-213	-209	2 558	2 587	1 173	1 151	-1 386	-1 435
Huiles, tourteaux, corps gras	301	330	89	109	-212	-221	2 032	2 083	668	684	-1 364	-1 398
Tourteaux	125	141	12	10	-113	-131	990	1 002	107	80	-883	-922
Produits laitiers, glaces	331	295	587	538	256	243	2 161	1 947	4 166	3 890	2 005	1 944
Fromages	127	127	245	238	118	111	801	788	1 706	1 692	905	904
Produits des céréales	137	133	237	225	100	93	916	915	1 586	1 492	670	577
Biscuits, pâtisseries, pâtes	152	159	139	145	-13	-13	1 119	1 194	907	940	-213	-254
Autres produits alimentaires	598	594	656	663	58	69	4 034	4 268	4 407	4 549	373	281
Sucre	25	33	88	93	63	61	189	161	644	650	455	489
Chocolat, confiserie	201	201	155	168	-46	-32	1 391	1 453	1 072	1 168	-319	-285
Aliments pour animaux	69	77	180	182	111	106	477	530	1 183	1 249	706	720
Boissons	286	276	1 291	1 380	1 005	1 103	1 750	1 793	7 382	8 035	5 632	6 243
Vins, champagne	58	54	732	789	674	735	358	368	4 143	4 443	3 786	4 075
Eaux de vie, alcools	93	86	334	353	242	268	607	597	1 889	2 175	1 282	1 578
Tabacs	155	178	28	20	-126	-159	930	1 008	185	141	-745	-867

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1^{er} janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Gérard THOMAS
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)